



45 jours ITT suite à fracture pieds en tentant de fuir un homme

Par **MMJO10**, le **26/06/2017** à **06:44**

bonjour

un automobiliste s'est arrêté violemment devant mon véhicule, est descendu, et a détruit le capot avant (à coups de poings)de mon véhicule (487euros de réparations)en m'insultant copieusement . Mes enfants étaient avec moi dans le véhicule . Je suis descendue pour lui demander de se calmer en lui expliquant que je vais "prendre" (relever) sa plaque d'immatriculation car il a détruit mon véhicule . Ce Monsieur âgé je précise s'y est opposé fermement et m'hurlait tellement fort dessus que j'ai tenté de contourner son véhicule, lui tournant le dos un instant . J'ai senti ce Monsieur arrive derrière moi et me suis protégée la tête en me baissant . À ce moment là je me suis tordue le pied j'ai une fracture du pied ainsi qu'une entorse sévère 45 jours d'ITT. La plainte n'a été prise que pour des dégradations de bien privé ?????? Mes filles confirment que l'individu avait bien la main levée et m'a "raté " selon leur terme lorsque j'ai chuté . Il ne m'a pas touché mais lorsque je me suis fait mal il a levé les bras au ciel et s'est assis sur sa voiture en me disant On appelle la police ? Ce que j'ai fait . Une simple main courante a été rédigée j'étais à 200 kilomètres de chez moi . À mon domicile après avoir été rapatriée,soignée j'ai déposé plainte. Seule la dégradation volontaire de bien privé a été retenue !!!!!

J'écris au procureur de la république pour un complément de plainte pour blessure (45 jours d'ITT)?mais on me renvoie mon courrier pour que JE DÉFINISSE L'INFRACTION !!!!! Je ne suis pas juriste que dois-je répondre ? Merci de votre retour

Par **Visiteur**, le **26/06/2017** à **08:20**

Bonjour,

a t'il vraiment voulu vous frapper ou pas ? Je pense que le témoignage de vos enfants n'est peut être pas recevable ? Même si effectivement ce monsieur a tenté de vous en "coller" une il va être difficile de le prouver. Et vous lui aviez fait quoi pour le mettre dans un tel état d'excitation ?

Par **MMJO10**, le **26/06/2017** à **09:49**

Bonjour grenouille
Merci de votre retour .

Justement j'aimerais savoir pourquoi il s'est énervé comme ça ce Monsieur de 70 80 ans je pense que nous étions dans une zone (tres longue environs 2 km) limitée a 30 km/h avec des plots ne permettant aucun dépassement et comme j'étais effectivement à 30 km/h il s'est énervé ... je ne vois que ca comme explication

Ceci dit il a tout du même des personnes qui étaient présentes lorsque Monsieur a "défoncé" le capot de ma voiture et les policiers ont pris contact avec eux...ils sont sortis de chez eux tellement il hurlait fort ses insultes .

Une des personnes m'a demandé ce que voulait ce Monsieur je lui ai dis comme à vous que je ne n'en sais absolument rien ...

je précise que ce Monsieur n'était plus en règle avec son contrôle technique et qu'il semblait vis à vis des policiers de mauvaise foi ayant raconte qu'il était cardiaque donc impossible de s'être énervé comme ça mais bon le capot defoncé???? Il a fini par reconnaître face aux policiers .